



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 66803

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de privilégier la pratique d'activités sportives, artistiques ... pour les élèves les après-midi. Force est de constater que cela fait plusieurs années que l'on parle d'une réforme du système éducatif français, mais rien n'y fait. Il est donc temps de tenir compte du biorythme des élèves et de prévoir des activités intellectuelles le matin et celles plutôt physiques l'après-midi, comme le font déjà plusieurs pays européens. Il est vrai qu'il vaut mieux privilégier les cours demandant de l'attention et de la concentration le matin. Il souhaite savoir si une réforme du système éducatif est envisageable dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66803

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5520